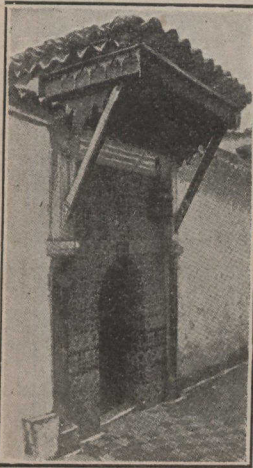


ENCORE LE MAROC

Étude géographique de toute actualité



Une porte dans les remparts de Tanger

La civilisation du Maroc est demeurée ce qu'elle était il y a un siècle. Aucune idée nouvelle n'a pénétré dans cette contrée fertile, si riche qu'elle possède en ses flancs des trésors véritables qui restent improductifs et inexploités. Des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer, de soufre et d'antimoine sont cachées dans un sol vigoureux. La végétation est luxuriante; des forêts immenses de chênes, de cyprès, de cèdres, de gommiers, d'acacias recouvrent ses collines agrestes et plantureuses; toutes les céréales récoltées trois fois par an poussent dans la terre féconde, et cette abondance de richesses n'éveille que les convoitises étrangères, sans donner à la population arriérée qui les possède le désir d'en tirer la moindre part.

L'agriculture est demeurée rudimentaire, l'emploi du fumier est inconnu sans doute parce qu'il est inutile, et les Marocains ne recueillent aucun profit de la fertilité du pays qu'ils habitent.

La population est composée d'environ neuf millions d'habitants, qui se divisent en quatre races principales: les Berbères, qui occupent la plus grande partie du territoire; les Maures, qui ont pris possession de tout le littoral; les Arabes du Maroc, qui sont les habitants des villes, et dont quelques-uns d'entre eux, les Bédouins, sont une population vagabonde et nomade; et, enfin, les Juifs venus du Portugal et de la Palestine.

La condition de cette dernière partie de la population marocaine est lamentable. Les Juifs sont, au Maroc, l'objet de persécutions incessantes qui se traduisent par l'obligation qui leur est imposée de ne pas séjourner en dehors du ghetto, appelé



La maison du Pacha, gouverneur de la ville de Tanger

"Mellah", et où ils subissent tous les outrages et tous les sévices.

Enfin, quelques nègres sont venus se réfugier au Maroc, où ils ont trouvé un accueil plus hospitalier à la condition qu'ils embrasseraient l'islamisme. Des chrétiens, en petit nombre, les "roumis", comme on les appelle, complètent cette société quelque peu mélangée; ils sont regardés avec mépris par les indigènes, dont le fanatisme revêt le caractère le plus violent.

Les maîtres incontestés du pays sont les Maures; ils constituent en quelque sorte la bourgeoisie marocaine et donnent au pays tous les fonctionnaires civils et religieux.

Le Maroc est placé sous la domination absolue d'un sultan qui ne prend conseil de personne et dont deux serviteurs d'un dévouement à toute épreuve, sont les auxiliaires fidèles: le vizir ou ministre de l'intérieur, qui tient dans ses mains les affaires de l'Etat; et un ministre des affaires étrangères, qui réside à Tanger, et dont la mission



Marocains partant en expédition avec leurs chameaux de courses ou Méharis

consiste à entretenir le moins de relations possible avec les divers Etats de l'Europe.

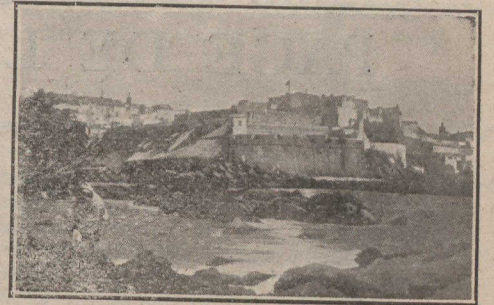
Des caïds et des pachas gouvernent les tribus diverses qui forment l'ensemble de la population marocaine; leur autorité est surtout nominale et elle ne s'exerce effectivement que pour percevoir les tributs que ces fonctionnaires doivent recueillir et qu'ils transmettent au sultan, non sans avoir, au préalable, prélevé la part qui leur est destinée.

Des vice-gouverneurs appelés "cheikhs" complètent cette administration d'un genre un peu spécial et rançonnent à leur tour les tribus placées sous leur autorité.

La justice est rendue par les cadis, qui, pour les fautes légères, infligent la bastonnade ou l'amende. Les délits plus graves, le vol, par exemple, sont punis par l'amputation des mains. Enfin, la peine de mort est appliquée à ceux qui se sont rendus coupables de meurtre ou d'assassinat.

Mais il est avec les juges marocains des accommodements. Si un Marocain riche et puissant a commis quelque forfait, son crime ne demeure pas impuni, mais il peut s'éviter les châtiments corporels en payant la "diga", c'est-à-dire une forte rançon au "mokkadem", le chef de la police, ou au cadi.

La cour du sultan est composée de la façon la plus sommaire. Un chambellan sert d'interprète et d'introduit aux étrangers qui viennent saluer le sultan; le maître du Thé est chargé d'assurer sa nourriture, et enfin, deux domestiques sont



Vue des remparts et de la citadelle de Tanger

attachés à sa personne, l'un pour tenir le parasol qui est le symbole de son absolue souveraineté, et l'autre... pour porter sa montre, qui est le symbole de son règne éphémère.

La religion nationale est la religion musulmane. Le "Coran" est enseigné selon l'interprétation de Malek et la vénération des Marocains pour les pèlerins qui reviennent de La Mecque est telle qu'ils les considèrent comme des saints.

L'instruction des Marocains est presque nulle; la cosmographie enseignée est celle du temps de Ptolémée et la physique date d'Aristote; pourtant, une université existe à Fez, que l'on appelle "Dar-el-Alem", la maison du savoir.

Les mœurs des Marocains se ressentent de l'état de barbarie dans lequel se trouve le pays tout entier. Les femmes du peuple sont obligées de se livrer aux travaux les plus pénibles; en outre des soins du ménage, elles sont forcées de traîner les charrettes rudimentaires qui grattent le sol plus qu'elles ne le creusent. Ce sont elles qui doivent subvenir à tous les besoins de leur mari et de leurs enfants. La recherche des aliments et leur préparation leur incombent. Elles doivent se rendre dans les forêts pour se procurer le bois et les matériaux nécessaires à la construction de leur hutte misérable. Défense expresse leur est faite de sortir autrement que voilées pour que le regard des "roumis" ne puisse considérer leurs traits. Le Marocain ne s'inquiète en aucune façon de la nourriture des siens. Sa femme doit pourvoir à tout. L'un des proverbes qu'il affectionne le plus est celui-ci: "Du vinaigre donné est plus doux que du miel acheté." Et il entend qu'il soit mis en pratique.

Le Maroc, comme on le voit, est un pays où la civilisation européenne aurait une mission importante à remplir, mais jusqu'à présent on a dû renoncer à essayer de faire accepter les progrès les plus relatifs. L'hostilité des indigènes se manifeste à tout propos. La population est sauvage et rebelle à l'introduction des améliorations qu'on a voulu déjà apporter à son sort. Les efforts actuellement tentés seront-ils couronnés de succès? Il est permis de conserver quelques doutes à cet égard.



Porte de style arabe à Fez

VOYAGEUR.

ÉCHOS

Curieuse découverte, faite à Paris, en démenageant les archives de la pompe à feu de Chaillot, d'un vieux dossier qui, classé depuis cent treize ans, y dormait du sommeil du juste. Ce dossier contenant un des "carnets" adressés aux Etats-Généraux de 1789, et rédigé par les jansénistes, encore assez nombreux, demandait que l'eau de Seine ne fût plus employée désormais qu'au nettoyage des rues, cette eau "n'étant point suffisamment claire et salubre."

Les Parisiens de 1903 peuvent se consoler, ce n'est pas d'aujourd'hui que date la mauvaise réputation de l'eau de Seine.

L'Amérique est le pays de prédilection des chirurgiens-dentistes. Cependant, voici ce que déclare un éminent médecin américain: il soutient que l'usage des dents artificielles est mauvais pour les personnes âgées, en ce sens qu'elles leur permettent de manger de la viande.

Si les dents tombent naturellement à un certain âge, c'est que la nature entend qu'à ce moment de notre vie, nous ne devons nous nourrir que de végétaux, et il insiste sur ce point que l'affirmation émise par lui n'est certainement pas aussi paradoxale qu'elle peut le paraître à certains.

Peut-être!... pour l'estomac, mais... et les avantages physiques, alors! il ne serait plus permis de chercher à réparer... des ans l'irréparable outrage!

En fait de pari, il y en a de plus ou moins originaux ou drôlatiques, mais aussi de grotesques comme ce dernier, tenu par un aéronaute de Gand. Ce Tabarin de l'atmosphère devait faire une ascension à bord d'un ballon ayant un fiacre en guise de nacelle, un fiacre attelé!

Ce pari vient d'avoir une issue assez inattendue. L'ascension, qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été interdite par la police, à la suite de démarches faites par la Société protectrice des animaux.

Inquiétudes vaines, d'ailleurs, car il paraît que l'aéronaute (?) avait quitté Gand sans tambour ni trompette, depuis une quinzaine de jours; il avait pris la fuite comme un simple ballon gonflé de gaz!